

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 30 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mercredi 24 avril 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Michel BRUN, Morgan FAURE, Nicole FAURE, Monique FIAT, Marcel RUINAT, Émilie SALVI

Absents excusés : 2

Julien FIAT
Gilles GUINARD

Procurations : 1

Gilles GUINARD, procuration à Nicole FAURE

Votants : 9

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20190430-03 : Démolition de la maison « Naud » : délibération de principe pour la vente de tout ou partie de la parcelle B335

Madame le Maire présente au Conseil municipal le courrier en date du 6 avril 2019 présenté par Madame Sylvie SALVI, riveraine des parcelles sur lesquelles est sis le bâtiment en cours de démolition (maison « Naud »). Elle y fait part de son intérêt pour l'acquisition d'une partie de la parcelle B335, jouxtant immédiatement sa propriété, et notamment les caves qui s'y trouvent. Après vérifications foncières et cadastrales, Madame le Maire indique au Conseil municipal que rien ne fait obstacle techniquement et juridiquement à la vente d'une partie de cette parcelle à un particulier, et propose au Conseil municipal de valider le principe de cette vente.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

décide de valider le principe de la vente de tout ou partie de la parcelle B335 au(x) particulier(s) intéressé(s).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**